

LES 10 BILLETS DE LA RÉGIE DES CHEMINS DE FER DES TERRITOIRES OCCUPÉS (RCFTO)

Rappel historique

Dans la période qui suit la fin de la Première Guerre Mondiale, la France et la Belgique ont hâte de mettre les Accords de Versailles en application. Mais devant l'incapacité de l'Allemagne à rembourser les dommages de guerre, les deux pays décident arbitrairement d'occuper la rive gauche du Rhin, une région appelée Rhénanie.

Début 1923, la Régie des Chemins de Fers des Territoires Occupés (R.C.F.T.O) est mise en place, en priorité pour remettre en état le réseau ferré allemand, mais surtout dans l'objectif d'exploiter rapidement les ressources minières du territoire rhénan.

Malgré une résistance passive des cheminots allemands, la réussite est au rendez-vous. Enfin, pour enrayer l'instabilité chronique du Mark et faciliter les paiements dans la vie quotidienne du territoire, la Régie a l'ingénieuse idée de mettre en place un système monétaire original : « ...des bons gagés sur la marchandise-transport qu'elle produit pour les voyageurs et marchandises. Contre remise de ces bons, les détenteurs pouvaient recevoir aux guichets de la Régie leur équivalence en transport. Les Gouvernements français et belge autorisèrent donc la Régie à émettre, jusqu'à concurrence de 65 millions de francs, des bons de valeurs diverses (100 fr., 50, 20, 10, 5, 1, 0.50, 0.25, 0.10 et 0.05) qui avaient leur valeur libératoire pour tous les usagers des chemins de fer. Cette nouvelle monnaie rencontra immédiatement un plein succès parmi les populations qui furent heureuses de trouver ainsi une monnaie stable... »⁽¹⁾.

Présentation des 10 coupures

Malgré leur succès – on retrouve leur trace jusqu'à Paris ! –, ces billets ne circulent pourtant qu'une seule année, du 1^{er} novembre 1923 au 15 décembre 1924. L'impression est réalisée par l'imprimeur parisien Paul Dupont, d'après une œuvre originale de Vergnot. Toutes les coupures comportent les signatures imprimées du Directeur de la Régie, Bréaud et du Chef de la Comptabilité, Colon. Seules les coupures de 50 et 100 Francs comportent un filigrane avec le logo « RCFTO ».

Au début de l'année 2015, j'ai entamé un pointage⁽²⁾ systématique de tous les billets rencontrés, pour obtenir en février 2017, un total provisoire de 1601 billets, dont la répartition par type⁽³⁾ est présentée dans le tableau ci-dessous :

Ref.	Type	Nbre
Ros. 855	0,05 Franc Type 1923 - 75x50 mm	352
Ros. 856	0,10 Franc Type 1923 - 75x50 mm	323
Ros. 857	0,25 Franc Type 1923 - 75x50 mm	243
Ros. 858	0,50 Franc Type 1923 - 75x50 mm	240
Ros. 859	1 Franc Type 1923 - 108x70 mm	298
Ros. 860	5 Franc Type 1923 - 135x88 mm	67
Ros. 861	10 Francs Type 1923 - 135x88 mm	34
Ros. 862	20 Francs Type 1923 - 135x88 mm	18
Ros. 863	50 Francs Type 1923 - 175x110 mm	15
Ros. 864	100 Francs Type 1923 - 175x110 mm	11
Total de coupures pour les 10 références		1601

À première vue, on peut constater que les petites coupures du 5 centimes au 1 Franc représentent 91 % des billets pointés, soit 1456 billets ! Il est sans doute probable que les petites faciales aient connues auprès des populations locales, une préférence d'utilisation plus importante que les faciales de 5 à 100 Francs... Les billets de 10 Francs à 100 Francs n'ayant semble-t-il pas été mis totalement en circulation (Série « A » seulement !).

Une série B.21 pour les collectionneurs !

C'est une particularité de la Régie, d'avoir émis une série spécialement pour les collectionneurs : la série « B.21 », numérotée « 000,000 ». Il est donc tout à fait logique aujourd'hui, de retrouver assez fréquemment dans diverses ventes professionnelles, les 10 billets de cette série, et toujours en parfait état, puisqu'ils n'ont pas circulés. La série « B.21 » se rencontre également avec des numéros actuellement compris entre les chiffres « 005,000 » et « 005,070 » – numéro le plus grand connu à ce jour ! – Y aurait-il eu deux séries distinctes émises pour les collectionneurs ?

Notez que ces 2 séries sont à distinguer de la série « Spécimen » dont le mot est écrit en capitales obliques au bas à droite de chaque billet.

La numérotation des billets !

Prenons l'une des 10 coupures pour l'exemple : à ce jour, le billet de 0,05 Franc (Ref : Ros. 855) est connu en séries A.1 à A.10, B.1 à B.10, C.1 à C.10 et D.1 à D.6, soit 36 séries distinctes. Lors du pointage des 1601 billets, je me suis aperçu que le passage à la série supérieure s'établissait systématiquement tous les 100 000 billets, ce qui donne le système de numérotation du tableau ci-dessous :

Ros. 855 - 0,05 Franc Type 1923 - 75x50 mm					
Série	Série	Série	Série	+ Petit N°	+ Grand N°
A.1	B.1	C.1	D.1	000,000	099,999
A.2	B.2	C.2	D.2	100,000	199,999
A.3	B.3	C.3	D.3	200,000	299,999
A.4	B.4	C.4	D.4	300,000	399,999
A.5	B.5	C.5	D.5	400,000	499,999
A.6	B.6	C.6	D.6	500,000	599,999
A.7	B.7	C.7		600,000	699,999
A.8	B.8	C.8		700,000	799,999
A.9	B.9	C.9		800,000	899,999
A.10	B.10	C.10		900,000	999,999

Il est donc tout à fait légitime de penser que les 36 séries auraient été imprimées chacune à 99 999 exemplaires, à calculer de la manière suivante : **36 séries x 100 000 exemplaires, soit un total théorique de 3 600 000 millions de coupures de 0,05 Franc imprimées.**

Conclusion : des raretés identifiées ?

En appliquant la formule de calcul précédente aux seules coupures de 5 à 100 Francs, on s'aperçoit vite que les quantités théoriques émises sont extrêmement faibles et ces chiffres se recourent parfaitement avec les résultats du pointage, surtout pour les 2 grosses faciales !⁽⁴⁾

Type de billet	Séries connues	Nombre de billets
5 Francs Type 1923	A.1 à A.10 / B.1 à B.7	1 700 000 coupures
10 Francs Type 1923	A.1 à A.10 / B.1	1 100 000 coupures
20 Francs Type 1923	A.1 à A.7	700 000 coupures
50 Francs Type 1923	A.1 & A.2	200 000 coupures
100 Francs Type 1923	A.1 & A.2	200 000 coupures

Bibliographie :

⁽¹⁾ cf. « Notes sur la Régie des Chemins de Fer des Territoires Occupés », par M. E. Soulez (Secrétaire Général de la Régie), page 11.

⁽²⁾ cf. Inventaire FBOW (www.frenchbanknotesofwar.com), catalogues de ventes : Maison Platt, Numiscollection, auctions / V.S.O : cgb.fr, Spink, LKCA, Corné Akkermans, Heritage Auctions et sites de ventes en lignes : ebay, delcampe, leboncoin, etc.

⁽³⁾ cf. « Die deutschen Banknoten ab 1871 », de Holger Rosenberg, 2013. Pour les 10 billets, 2 ouvrages de référence sont aussi utilisés par les collectionneurs : le « Pirot » : références JP-135-01 à JP-135-10 et le « Pick » : références P.R1 à P.R10.

⁽⁴⁾ Si on enlève du calcul les exemplaires numérotés de la série « B.21 », il ne reste plus que 10 billets coursables de 50 Francs et seulement 4 exemplaires coursables du 100 Francs (A.1 - 023,483, A.1 - 049,587, A.2 - 133,093 et A.2 - 139,988).

Yann-Noël Hénon



1



5



6



2



3



7



4

1. Collection YNH, plus petit N° pour le type
2. Collection YNH, Spécimen à différencier de la série B.21
3. Non référencé dans le « Rosenberg » ; découvert en 2015
4. Collection YNH, plus petit N° pour le type
5. Série B.21 avec N° 005,009
6. Collection YNH, série B.21 avec N° 000,000
7. Non référencé dans le « Rosenberg » ; 2e billet fauté connu sans N° ! vendu sur ebay en avril 2015.
Un billet de 1 Franc Série C.5 sans N° a été vendu 53 euros en état NEUF par La Maison Platt en 2002 (lot #3854)